



Saint-Charles-de-Bourget

Erratum avis public d'élection

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public d'élection publié le 26 septembre dernier. En effet, toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection et ce, sans prise préalable de rendez-vous, aux jours et aux heures suivantes :

Du 7 octobre au 21 octobre 2022.

Horaire

Lundi de 9 h à 12 h de 13h à 16 h

Mardi de 9 h à 12 h de 13h à 16 h

Mercredi de 9 h à 12 h de 13h à 16 h

Jeudi de 9 h à 12 h de 13h à 16 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Attention : le vendredi 21 octobre 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Attention : Le lundi 10 octobre 2022, le bureau sera fermé, en raison du congé férié de l'Action de grâce.

FAIT à Saint-Charles-de-Bourget, le 5 octobre 2022.

Myriam Bouchard, Présidente d'élection